



DOSSIER DE PRÉ-INSCRIPTION

CRÈCHE TÉTINE & DOUDOU

25 rue Jean Catelas

80470 AILLY SUR SOMME



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Nièvre & Somme
Un territoire à Découvrir

DOSSIER REÇU LE (Réservé au service) :

INSCRIPTION POUR LA CRÈCHE

Les familles souhaitant une place à la crèche en accueil régulier retirent le présent formulaire de pré-inscription permettant la réservation des places auprès de la crèche. Le formulaire rempli et les pièces nécessaires à l'instruction du dossier sont remis auprès de la direction de la crèche. Les places en accueil régulier au sein de la crèche sont attribuées au cours d'une commission d'attribution. L'admission de l'enfant n'est effective qu'après avis de la commission.

Les demandes d'inscription ne seront étudiées qu'à réception du dossier complet.

À l'issue de la commission d'attribution, la famille est contactée par la direction de la crèche afin de prendre un rendez-vous pour préparer l'admission de l'enfant au sein de l'établissement.

INFORMATIONS SUR LA CRÈCHE

L'établissement est ouvert de 07h30 à 18h30, du lundi au vendredi. À cela s'ajoute les fermetures annuelles de la crèche, qui varient en fonction des années (6 semaines en moyenne). L'établissement est ouvert à tous les enfants de 10 semaines à trois ans révolus.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES À FOURNIR

En complément de la fiche de pré-inscription dûment complétée et signée, vous devez fournir lors de la pré-inscription :

- une copie du livret de famille ou la carte d'identité des deux parents, ou l'extrait d'acte de naissance avec filiation de l'enfant concerné, à défaut le certificat de grossesse ;
- un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois ;
- une attestation de l'organisme d'allocations familiales (CAF, MSA, ou autre)
- la photocopie de l'avis d'imposition N-2 (si pas de N° CAF ou pas d'autorisation à la CDAP)
- un certificat médical en cas de maladie ou de handicap de l'enfant ;
- une attestation de travail ou le dernier bulletin de salaire.
- suivant la situation :
 - * copie intégrale ou décision du juge des affaires familiales ;
 - * si les parents sont séparés sans, ou en attente de jugement :
 - * fournir une attestation de résidence sur l'honneur ;
 - * en cas de garde alternée, l'accord écrit des 2 parents indiquant l'adresse à prendre en compte.

L'ENFANT :

Nom : prénom :

Date de naissance : (Ou prévisionnel)

Lieu de naissance :

L'enfant est-il porteur d'un handicap ☐ Oui ☐ Non Préciser :

L'enfant est-il porteur d'une maladie : ☐ Oui ☐ Non Préciser :

BESOINS D'ACCUEIL :

Afin d'organiser au mieux l'accueil de votre enfant, et d'élaborer le contrat d'accueil il est nécessaire d'établir le plus précisément possible vos besoins de garde. Chaque nouvelle inscription impacte l'organisation du planning de la crèche tant au niveau des enfants que des professionnels. Merci de noter les créneaux hebdomadaires que vous souhaitez réserver :

Date d'entrée souhaitée :.....

Souhaitez-vous un accueil :

☐ **Accueil régulier :**

Il s'agit d'un accueil prévu et organisé de manière régulière. La place de l'enfant est garantie.

☐ **Accueil occasionnel**

Les besoins sont ponctuels, généralement de courte durée. L'accueil est possible selon les disponibilités de la structure.

Amplitude horaire réservée :

Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi		Vendredi	
Heure		Heure		Heure		Heure		Heure	
Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ	Arrivée	Départ

LES REPRÉSENTANTS LÉGAUX :

	Responsable légal 1	Responsable légal 2
	☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur/trice	☐ Père ☐ Mère ☐ Tuteur/trice
Nom prénom :		
Date de naissance :		
Adresse complète :		
Téléphone fixe :		
Téléphone portable :		
Mail :		
N° CAF ou MSA :		
Situation professionnelle :	☐ En activité ☐ À la recherche d'un emploi ☐ Étudiant ou en formation professionnelle	☐ En activité ☐ À la recherche d'un emploi ☐ Étudiant ou en formation professionnelle
Profession :		
Situation familiale :	☐ Mariés ☐ Pacsés ☐ Concubins ☐ Divorcés ☐ Séparés ☐ Parents isolés	☐ Mariés ☐ Pacsés ☐ Concubins ☐ Divorcés ☐ Séparés ☐ Parents isolés

Nombre d'enfants au sein du foyer :.....

Un autre enfant de la fratrie fréquentera-il la structure ? ☐ Oui ☐ Non

Un autre enfant de la famille est-il porteur d'une maladie ou d'un handicap (bénéficie de la AEEH) ? ☐ Oui ☐ Non

La famille s'engage à notifier à la crèche Tétine & Doudou par mail ou par courrier tout changement de situation (emploi, déménagement, naissance...) etc

Date et signature des responsables légaux de l'enfant :

